

Le Beausset *Mag'*

Magazine d'informations municipales
NA3 Juillet AoH 2015

Azur' Emploi 2015



Chères beaussétanes,
Chers beaussétans,
Chers touristes,



La population de notre commune a été réactualisée et se base sur les chiffres du dernier recensement pris en compte, c'est-à-dire celui de 2012, à 9 374 habitants.

Cet été cette population locale sera augmentée de toutes celles et de tous ceux qui viendront passer un temps de vacances au Beausset, en famille ou entre amis. Tous ensemble, beaussétans et touristes, nous allons vivre sur le territoire de notre commune. Tâchons de le faire bien et pour le meilleur !

Régulièrement, on se dit que décidément le monde ne tourne pas très rond.

Certes il est des événements qui nous dépassent et que nous subissons mais pour que la vie soit plus douce il suffit parfois de respect et de compréhension ; parfois de petits efforts ou de petits égards qui vont rendre les rapports humains tellement plus faciles et plus agréables.

En un sinistre mois de janvier 2015, la France et Le Beausset ont formulé des vœux de respect et de bonne entente. Pour que ces paroles marquant la volonté d'unité ne soient pas vaines, mettons-les en pratique au quotidien. Chaque incivilité réfrénée sera un pas de plus vers le bien vivre ensemble.

Vous trouverez dans ce Mag' nombre de sujets de réflexion et vous verrez qu'il suffit parfois de petits riens. En tout cas la commune veille et sur mes préconisations, celui qui ne joue pas le jeu prend le risque de se faire sanctionner. Pour les autres, ce sera du bonheur en plus.

Bon été ! Profitez des animations dont vous trouverez le programme à la fin de ce magazine !

Votre Maire,

Georges Ferrero

1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération
Sud-Sainte Baume

> Édito	p. 2
> Devoir de mémoire	p. 3
> Vie pratique	p. 4, 5
> Vie politique	p. 6, 7
> Travaux	p. 8, 9
> Un printemps en images	p. 10, 11
> Essor commercial	p. 12
> Bon à savoir	p. 13
> Focus	p. 14
> État civil	p. 15
> École - Jeunesse	p. 16, 17
> Programmation estivale	p. 18, 19
> Fête des Associations	p. 20

www.ville-lebeausset.fr

Directeur de la publication : Monsieur le Maire, Georges Ferrero
Rédaction : Cabinet du Maire et Service Communication
Photos : Collaboration experte et bénévole de M. Thierry Gueirard
Conception graphique et réalisation : www.imprimerietrulli.com
Dépôt légal à parution
Ne pas jeter sur la voie publique



Avis à la population

En réponse aux récentes et dramatiques atteintes à la liberté d'expression et à la démocratie, soles de la République Française, j'invite tous les Beaussetains à

17h30, esplanade Charles de Gaulle

JE SUIS CHARLIE

Ensemble, mobilisons-nous !

Le Maire, Georges Ferrero



> 7 janvier 2015

L'horreur et la barbarie sur le sol français juste au sortir des fêtes. La solidarité l'emporte et les beaussetains se rassemblent en un cortège silencieux. Devant le monument aux

Morts résonne la Marseillaise et sous la devise républicaine de l'Hôtel de ville, le maire Georges Ferrero prononce des mots unitaires avant que ne soient déposées roses blanches et bougies.

> 22 février

Avec un peu d'avance sur le calendrier pour que la célébration se fasse un dimanche, le Cercle du 24 février 1848 a célébré le 122^{ème}

anniversaire de l'association fondée en 1893. Parmi toutes les valeurs républicaines l'abolition de la peine de mort pour délit d'opinion prenait forcément un sens tout particulier.

> 26 avril

La Journée nationale des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Sur l'Esplanade Charles de Gaulle, le maire et son conseil municipal étaient rejoints par Marc Lauriol, conseiller

départemental et Madame Blandine Monier, maire de Sainte-Anne d'Evenos. Les représentants du monde combattant dont l'émotion était palpable étaient soutenus par l'Avenir Musical et la population locale.

> 1er mai

C'est l'association des Décorés à titre civil qui a présidé à la célébration du 1^{er} mai. Dépôt de gerbe et allocutions ont ponctué cette manifestation au cours de laquelle Yves Barthémémy, président fondateur, a tenu à être aux côtés du président en exercice Charles Beaumont.



> 8 mai

la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a revêtu cette année un éclat tout particulier puisqu'on célébrait le 70^{ème} anniversaire. Et pour preuve que les jeunes n'oublient pas, c'est la jeune Gaëlle de Rougemont, lauréate varoise du concours national de la Résistance qui donna lecture de l'ordre du jour du Général de Gaulle du 8 mai 1945 tandis que la jeune Polina Sheleg lisait le poème de Louis

Aragon « La rose et le réséda ». Le monde combattant, le piquet d'honneur de la 35 F, les représentants des Forces Françaises Libres dont Monsieur Magnaldi, le chef d'escadron Debray commandant la gendarmerie de l'Ouest-Var, les corps constitués, les représentants du Cercle du 24 février, étaient recueillis autour du maire Georges Ferrero et les membres de son conseil municipal rejoints par Madame Andrée Samat,

conseillère départementale. La population était aussi largement représentée pour célébrer la Victoire. Beaucoup d'émotion à la lecture du poème d'Aragon dédié à 4 grands résistants. Leur engagement politique était différent, certains à droite, d'autres à gauche, leur sort fut le même, fusillés par les allemands. Ils avaient pour nom Gabriel Péri, Honoré d'Estienne d'Orves, Guy Moquet et Gilbert Dru.

Trésorerie : Les horaires évoluent

Au bureau, l'accueil est assuré selon les jours et heures suivants :

- Mardi de 9 à 12 heures,
- Mercredi de 9 à 12 heures et de 13h30 à 15h30
- Jeudi de 9 à 12 heures et de 13h30 à 15h30
- Vendredi de 9 à 12 heures.

Vous pouvez aussi consulter le site impots.gouv.fr 24 h/24 et 7j/7
Ou composer le 0 800 467 687 ou le 0 810 impôts
du lundi au vendredi de 8 à 22 heures et le samedi de 9 à 19 heures.

196 : le nouveau numéro d'urgence en mer

L'été approchant, nombreux sont les plaisanciers qui vont prendre la mer. **Pour déclencher les secours en mer, il faut utiliser le 196 depuis le littoral.** Ce nouveau numéro d'urgence permet de joindre directement et gratuitement (depuis un poste fixe ou un portable) un centre de sauvetage en mer 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Avec la mise en place du numéro de téléphone 196, les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage en mer (CROSS) sont désormais considérés comme services d'urgence. Ils peuvent ainsi solliciter les opérateurs de téléphonie pour demander la localisation d'une personne.

Le 196 ne remplace pas le 112, numéro d'urgence terrestre européen, et ne se substitue pas à l'utilisation par les marins en mer du canal 16 de la radio VHF en cas de détresse vitale ou de problèmes techniques lourds.

Pour les autres urgences, rappel des numéros que l'on doit utiliser à partir d'un téléphone fixe pour obtenir directement le service de secours adapté à la situation : le 15 (aide médicale), le 17 (police secours) le 18 (sapeurs-pompiers).

Réception télévision

La 4G se déploie ; elle peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes.

APPELEZ LE 0 970 818 818

(appel non surtaxé, prix d'un appel local)

**du lundi au vendredi
entre 8 et 19 heures**

Pour l'habitat collectif, demandez au syndic de votre immeuble de s'en charger. Pour plus d'informations sur la réception TV : www.recevoirlatnt.fr

Les coordonnées ci-dessus ne concernent que les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le satellite,... contactez directement votre opérateur.

SOYEZ SECS AVEC LES MOUSTIQUES

PARTOUT SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

Chaque femelle de « moustique tigre » pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. **C'est là qu'il faut agir.**

www.albopictus83.org

ARS
CONSEIL GÉNÉRAL
EIO MEDITERRANEE

PARTOUT SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

JARDINIÈRES ET POTS DE FLEURS
Raisonnez leur arrosage : terreau humide, jamais d'eau apparente.

VASES, SEAUX, SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine). Pour les soucoupes, remplacez l'eau par du sable humide.

RÉSERVES D'EAU (BIDONS, BACS POUR ARROSAGE)
Couvrez-les de toile moustiquaire ou autre tissu.

MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS, TOUTS RÉCEPTACLES POTENTIELS D'EAU
Videz-les puis retournez-les ou rentrez-les.

BASSINS D'AGRÈMENT
Entretenez-les régulièrement, introduisez-y des poissons rouges friands de larves.

GOUTTIÈRES, RIGOLÈS REGARDS D'ÉVACUATION
Vérifiez le bon écoulement des eaux. Curez-les régulièrement.

PISCINES
Entretenez-les régulièrement, bâchez-les (mais évacuez l'eau retenue par les bâches) ou videz-les.

Plan canicule à destination de nos personnes âgées.

Dans le cadre du plan de veille sanitaire, voici quelques conseils pour mieux vivre votre été :

Buvez et continuez à manger en fractionnant les repas,

Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien en cas de trouble nouveau,

Rafrâchissez-vous et protégez-vous de la chaleur : fermez les volets, portez un chapeau, évitez de sortir entre 12 et 16 heures, prenez des douches,

Limitez votre activité physique pendant les périodes de grosse chaleur.

Si vous êtes de santé fragile, seul(e) et géographiquement isolé(e), vous pouvez bénéficier d'une prise en charge en cas de déclenchement du plan canicule et recevoir une visite hebdomadaire.

Les personnes âgées de 65 ans ont toutes reçu un courrier en ce sens. Rappelons que c'est le Pôle d'Accompagnement Social, 8 place Frédéric Mistral - Tél 04 94 06 07 41 qui est concerné et compétent en la matière.

La solidarité est la meilleure manière de rompre l'isolement alors n'hésitez pas à aider, vous faire aider, et à signaler toute personne que vous savez en difficulté.

STOP-DJIHADISME

Nos jeunes peuvent se révéler des proies faciles face à un endoctrinement particulièrement bien organisé. Si vous pensez qu'un de vos proches est en train de changer, s'il adopte les comportements suivants :

- Rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches,
- Rupture avec l'école, déscolarisation soudaine,
- Nouveaux comportements dans le domaine alimentaire, vestimentaire, linguistique, financier,...
- Changements de comportements identitaires par des propos associatifs, le rejet de l'autorité ou de la vie en collectivité,
- Repli sur soi, fréquentation de sites Internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste,
- Allusion à la fin des temps.

Il est peut-être victime d'un processus de radicalisation. Plus ces signes de changements sont nombreux et plus ils doivent alerter famille et entourage.

Face à cette situation, il faut dès que possible prendre contact avec le **numéro vert mis en place par le gouvernement : 0 800 005 696** du lundi au vendredi de 9 à 18 heures. La plateforme téléphonique est à votre écoute. Vous avez également la possibilité de remplir en ligne un formulaire de signalement sur www.stop-djihadisme.gouv.fr



Cet été, partez sereins !

Période estivale rime trop fréquemment avec hausse des cambriolages. Pour veiller à la tranquillité sur la commune, la gendarmerie du Beausset met chaque année en place des patrouilles de surveillance pour éviter tout acte malveillant à votre domicile. Pour partir en toute tranquillité, rien de plus simple : appelez ou rendez-vous en gendarmerie pour signaler vos dates d'absence de votre logement. Des rondes seront alors effectuées régulièrement pendant vos congés.

Gendarmerie du Beausset :
04 94 98 70 05

Parc Naturel Régional

C'est un nouveau label qui pointe le bout de son nez sur le territoire pour mieux le mettre en valeur et le protéger.

Le Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume a pour mission la labellisation du territoire en Parc Naturel Régional. Il regroupe aujourd'hui 29 communes, 8 intercommunalités, les Conseils Départementaux du Var et des Bouches du Rhône et le Conseil Régional PACA. Il unit un territoire grand de 84.000 hectares. L'ambition de départ ? La volonté, toujours intacte, de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique de son territoire, tout en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement respectueuse de l'environnement sans pour autant être restrictive. La vie, l'économie, vont se poursuivre sur le territoire du PNR, c'était-là l'inquiétude, que le territoire soit sanctuarisé au détriment de son dynamisme. Il n'en est donc rien.

EPF et intervention foncière

La commune du Beausset accuse un manque de logements et de ce fait a été sanctionnée par la Préfecture et placée en état de carence.

Droit de préemption perdu, pénalités financières pour non-réalisation de logements sociaux et... nos administrés qui peinent à trouver le logement adapté à leur situation familiale et patrimoniale.

Le Maire et son équipe municipale ont décidé de remédier à la gravité de cette situation. Ils ont donc conventionné avec l'Établissement Public Foncier de Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF PACA ou EPFR). Créé en 2001, cet organisme a contribué à mettre sur le marché 3.300 logements libres et sociaux.

L'EPF qui intervient sur tout le territoire national est un outil au service des collectivités pour mettre en œuvre des stratégies foncières afin de mobiliser du foncier et de favoriser le développement durable et la lutte contre l'étalement urbain.

L'EPF ne se substitue pas à la commune mais l'accompagne. Il s'attache à rendre une opération d'aménagement faisable et économiquement raisonnable. Doté des prérogatives de la puissance publique, l'EPF a des ressources propres assurées par la Taxe Spéciale d'Équipement. Ces ressources lui permettent d'acheter des terrains bâtis ou non et de les conserver le temps nécessaire à l'élaboration des projets. Il les revend au moment où le projet est

Aujourd'hui, la charte en cours d'achèvement va s'appuyer sur un diagnostic précis : la cohérence paysagère, culturelle, patrimoniale, les ressources naturelles, l'agriculture, la faune, les risques naturels, les secteurs économiques, le tourisme,...

L'espoir est de mise pour que 2017 apporte la labellisation du Parc et avec elle la reconnaissance de la grande valeur de notre territoire par ses qualités naturelles et environnementales jusqu'à procurer une véritable plus-value touristique puisque le PNR est indéniablement une marque à laquelle s'attachent des moyens et outils de communication.

Michel Gros, maire de La Roquebrussane, préside aux destinées de ce Parc et notre commune est très efficacement représentée par Monique Mathieu, conseillère municipale.



Nathalie Munoz, adjointe aux finances

prêt à être réalisé. Les collectivités sont souvent freinées par l'absence de terrain disponible. C'est là qu'intervient l'EPF pour des projets d'habitat, d'équipement, de zones d'activité mais aussi de protection du cadre de vie.

Les dotations de l'État diminuent, les obligations mises à la charge des collectivités augmentent par un transfert de compétence non suivi d'un transfert budgétaire et quand les communes peinent à faire face, elles sont pénalisées financièrement. Dans le même temps, il faut soutenir l'investissement et assurer les services qu'attendent les populations. Difficile casse-tête !

Taxe d'habitation pour les logements vacants

La loi de finances ouvre la possibilité aux communes soumises à taxe sur les logements vacants (ce qui est le cas du Beausset) d'instaurer une majoration de 20% de la part communale de la taxe d'habitation appliquée aux résidences secondaires. Cette solution, dûment encadrée, a été adoptée. Certes, c'est une augmentation mais bien moindre que celle au profit de l'État sur les logements se retrouvant vacants pour une raison quelconque et qui est passée d'une base à 25 % en 2013 à 50 % en 2014.

Réactualisation des taux d'imposition

Inchangés depuis 2003, les taux d'imposition ne permettaient pas de faire face aux besoins. Sans enthousiasme, mais parce qu'il fallait bien se doter de moyens, les taux ont été augmentés de la manière suivante :

Taxe d'habitation : de 10,45 à 11,13 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : de 22,32 à 23,76 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : de 100,54 à 108,11 %

Un point sur les emprunts

Au budget 2014, soit le 1^{er} budget de la nouvelle municipalité en place au 5 avril 2014, il avait été prévu 2 emprunts. L'un pour le budget général de 500.000 euros, et l'autre sur le budget de l'eau de 160.000 euros, étant bien entendu qu'il s'agissait là d'une possibilité à concrétiser selon les besoins. Ah, on a tout entendu à ce sujet ! Au final la section investissement du budget général n'a rendu nécessaire qu'un emprunt de 290.000 euros et sur le budget de l'eau, aucun euro n'a finalement été emprunté ! Rassurez-vous donc, le Maire veille sur la bonne gestion des ressources municipales !

Au budget 2015, un emprunt prévisionnel pour investissement a également été mentionné pour 600.000 euros au budget général et un de 300.000 sur la Régie de l'Eau. Là encore, ne seront empruntées que les sommes strictement nécessaires à la réalisation des projets d'ici à la fin de l'année.

Les subventions aux associations

Les ressources générales ont baissé de 8 % mais la commune s'est attachée à continuer de soutenir les associations au moyen de subventions qui demeurent pour cette année à un niveau pour beaucoup similaire à ce qu'elles étaient l'exercice précédent.

Pour mémoire, rappelons qu'une subvention peut être accordée à une association pour l'accomplissement de missions d'intérêt général bénéficiant à l'ensemble des habitants de la commune. C'est la commune qui dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour

Ainsi ont perçu :

• ABC	4 500 €
• Association des Commerçants du Beausset dont Fisac	5 100 €
• AMF - Maire de France Communes (solidarité inondation)	300 €
• Amicale des donneurs de sang Bénévoles	520 €
• Amicale Marins & Anciens Combattants	400 €
• Association sport Collège Jean Giono	1 000 €
• Avenir musical	4 600 €
• Beausset Castellet Var Handball	4 700 €
• Chorale point d'orgue	500 €
• Comité de jumelage SCHEIDEGG	2 250 €
• Comité de jumelage CETONA	1 500 €
• Décorés du travail	300 €
• Ébauche 83	450 €
• Ecole de Musique du Beausset	38 000 €
• Escola deis agasso galoio	500 €
• HARPS	2 800 €
• Inquiets boulomanes	800 €
• JHOV	13 000 €
• La Joie de Vivre	1 000 €

accorder ou refuser une subvention. Elle n'a d'ailleurs pas à justifier sa décision qui est sans recours. Il n'y a de ce fait aucun droit acquis à la subvention ni à son renouvellement.

Pour se positionner, la Municipalité a analysé l'intérêt local général, l'apport à la vie dans la commune, les documents financiers et l'utilité de la subvention. La bonne conduite dans l'exercice et la réalisation des missions de l'association telles que décrites aux statuts pourrait être valablement retenue comme critère de décision.

• JSB	23 000 €
• L'âge d'or	350 €
• L'Oulivelo	1 000 €
• Matern'land	200 €
• MJC	3 680 €
• Protection Animale	1 000 €
• RCB	23 000 €
• San Aloi Dou Bausset	2 100 €
• SCAMB	2 050 €
• SNEMM - Médailles Militaires	180 €
• Le souvenir français	800 €
• Société de Tir sportif	2 000 €
• Vélo Club Beaussétan	1 500 €
• Association Juventude Lusitana	500 €

A ces sommes, viennent s'ajouter le détail des prestations techniques, logistiques, de communication et de locaux puisque, et il faut insister là-dessus, une association que la commune veut aider se voit attribuer des créneaux horaires dans des bâtiments qui en tout état sont et demeurent communaux.

Non à la fermeture d'une classe élémentaire !

Sur ce sujet, la solidarité du Conseil Municipal a été exemplaire et la motion ci-dessous a été votée à l'unanimité.

« Le 10 avril 2015, nous apprenons la décision de fermeture d'une classe de l'école élémentaire André Malraux pour la rentrée de septembre 2015.

La municipalité s'oppose à cette fermeture de classe.

Cette mesure drastique semble prendre appui sur une répartition inégale du nombre des élèves de classes élémentaires sur la commune alors que ceux-ci sont principalement dus aux changements de niveau intervenant chaque année (plus ou moins de CM2 sortants / plus ou moins de CP entrants).

Les autres fondements de la répartition actuelle viennent aussi du choix opéré par les parents au profit de telle ou telle école pourtant toutes regroupées en un périmètre restreint de même que du choix des chefs d'établissement lors des inscriptions.

Ces motifs de déséquilibre entre les trois écoles élémentaires pourraient aisément être résolus pour assurer un équilibre du nombre d'élève par école et par classe.

Si nous devons imaginer une fermeture de classe à Malraux, les répercussions seraient lourdes de conséquences dommageables.

En effet, le restaurant scolaire de la primaire Pagnol est aujourd'hui saturé et on ne peut en augmenter la capacité physique. Accueillir désormais des enfants supplémentaires à Pagnol reviendrait de fait à leur refuser l'accès à la cantine pour des raisons de sécurité !

Par ailleurs, cette année, trois classes de l'élémentaire Pagnol ont



Laurence Bousahla ajointe aux écoles

déjà un effectif élevé de 28 que nous souhaitons rééquilibrer avec l'école Malraux et répartir équitablement les CP de cette rentrée.

L'académie analyse ce même constat en sens inverse puisque Malraux compte moins d'élèves, 1 classe peut être fermée.

Aux chiffres que nous connaissons aujourd'hui vont venir s'ajouter les inscriptions nouvelles inconnues à ce jour. Les logements sociaux La Boétie sont livrables fin avril et fin mai, ceux de la Réserve du Moulin le seront entre juillet et septembre, la zone d'entreprise du Plateau de Signes recrute et là encore nous avons des inconnues quant au nombre d'enfants à scolariser.

Pour le bien de nos enfants, aujourd'hui 14 avril nous sommes convaincus de l'absolue nécessité de maintenir la 9^{ème} classe élémentaire de l'école André Malraux et nous demandons formellement de surseoir à la décision de fermeture. »

1 Rue Raimu

Cette petite voie tranquille à quelques mètres du centre était dans un état déplorable. Plusieurs centaines de mètres linéaires ont été refaits et revêtus d'enrobé tant sur la chaussée que sur les trottoirs. Un îlot abritait des arbres morts. Ils ont été enlevés, le réseau d'eau réparé et 3 oliviers ont été plantés. La rue Raimu est ainsi méconnaissable et les oliviers ont trouvé là un nouvel écrin de mise en valeur.

2 RN8

En bordure de la RND8 traversant le village, des plots blancs ont été installés pour supprimer un stationnement anarchique de voitures et camions qui, en masquant la visibilité, impactait grandement la sécurité tant routière que piétonne.

3 Chemin de la Mude

La chaussée totalement déformée s'avérait dangereuse notamment pour les 2 roues. Nos équipes y ont porté remède : une portion de route a été ouverte et creusée suffisamment profond pour enlever souches et racines d'arbres précédemment coupés mais laissés en place sous l'enrobé de la chaussée !

Entrées de commune

4 5 RD 26

À Brûlat, le flux piétonnier est important à proximité des écoles mais pour autant il n'était pas toujours sécurisé du fait d'une circulation routière elle aussi importante. C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place des « plateaux traversants surélevés » sur le boulevard de la 1^{ère} Armée. C'est là un énorme chantier qui a vu le jour ! Limitation de la vitesse automobile à 30 Km/h à l'entrée du village, mise en place de barrières de sécurité, îlots centraux revêtus de béton teinté créant une harmonie avec le rond-point tout proche, marquage au sol permettent ainsi un meilleur partage de la chaussée entre piétons et automobilistes. Une signalisation verticale vient compléter ce dispositif.

6 À proximité c'est tout le réseau pluvial qui a été réaménagé et doté de réceptacle grillagé pour supprimer l'eau qui se montrait trop envahissante.



7 Sortie des pompiers

Dans ce secteur-là, le terre-plein de manœuvre et de sortie des camions du Centre de Secours a lui aussi complètement été refait.

La refonte de ce secteur RD 26 - Boulevard de la 1^{ère} Armée matérialise ainsi une « entrée de village » à la sécurité renforcée et à un environnement totalement renouvelé et modernisé.

Les ronds-points

8 9 La commune dispose de 2 grands ronds-points qu'elle a choisi de réhabiliter conformément à sa préoccupation environnementale. Jusque là engazonnés et grands consommateurs d'eau ils laissent désormais place à 2 ouvrages paysagés en jardins secs.

Ainsi le rond-point de Lattre de Tassigny situé à proximité des écoles a été reconfiguré pour être à la fois plus agréable à l'œil et de nature à favoriser la sécurité routière. Il regroupe des plantes majoritairement fleuries dans des tonalités de bleu : lavandes, sauges, agapanthes, santolines, nepetas, gauras, perovskia ou sauges d'Afghanistan, erigerons, ... Ces plantes de la famille des lamiaacées pour certaines, des onagracées pour d'autres comme des astéracées ont été choisies pour leur facilité d'entretien et leur grande résistance à la sécheresse, au froid et aux maladies. Particulièrement adaptées au soleil, elles sont très florifères. Certaines sont aromatiques et délivrent un délicieux parfum de menthe, d'autres sont mellifères enfin toutes donneront une floraison vivace et généreuse.

Les plantations au fleurissement bleu sont structurées autour de zones en matériau désactivé dans un gradient de couleur allant du blanc à l'ocre foncé. Le rond-point de Lattre de Tassigny est par ailleurs surmonté de 2 oliviers pour affirmer sa nature provençale et méditerranéenne. Aujourd'hui mis en circulation, ce rond-point a montré sa capacité à fluidifier la circulation, à la grande satisfaction des concepteurs et usagers.

10 L'autre rond-point, Georges Pompidou, a pris quant à lui des allures de jardin de cactus avec, agaves, yucca, cactées, dasyliions et autres opuntas. Ces plantes, elles aussi grandement résistantes sont mises en place par pôles circulaires et agrémentées d'encrochements sur une terre ocre entourée de galets blancs.

Sans arrosage, le jardin sec est aussi sans engrais et entretien. Si un arrosage limité est nécessaire la première année de plantation, le jardin devient rapidement autonome, les plantes sélectionnées ayant la capacité de capter l'eau nécessaire à leur développement par leur système racinaire.

Le jardin sec est un jardin d'intérêt écologique évident. En limitant les arrosages, il contribue à limiter les dépenses en eau. Gérer les ressources en eau de la planète est un enjeu économique de taille, une nécessité d'aujourd'hui pour préserver le monde demain. Si chacun fait un peu, c'est toute la planète qui gagnera.

C'est volontairement au printemps que ces travaux sont réalisés, pour permettre aux végétaux de s'enraciner avant les premières grosses chaleurs. En laissant faire la nature et en laissant le temps au temps, les plantations vont croître et s'épanouir pour un immense plaisir visuel.

Platanes condamnés par le chancre coloré

Notre commune est orpheline de 5 platanes récemment abattus pour cause de *Ceratocystis platani*, un champignon microscopique responsable de la maladie du chancre coloré. Ce parasite est originaire des États-Unis où il a été décelé dès 1929 puis introduit chez nous à la faveur des caisses d'armement américain en bois lors de la Seconde Guerre Mondiale.

On sait aujourd'hui que quelques spores du champignon introduites dans une blessure de l'arbre, même toute petite, suffisent à infecter l'arbre tout entier qui ne résistera pas plus de quelques mois selon l'endroit de la contamination. En France, près de 50 000 arbres sont déjà morts de ce parasite et chaque année en PACA ce sont 1.500 arbres qui périssent.

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt a instauré l'obligation de la lutte contre la maladie du chancre coloré dès 1985.

Les mesures de prophylaxie et d'éradication sont très encadrées afin d'éviter tout risque de contamination car il n'existe aucun moyen curatif.



Malheureusement, les platanes du Beausset n'ont pas échappé pas à ce ravageur et notre commune est classée comme « contaminée ». La DRAF a inventorié 5 arbres attaqués ou dépéris à abattre. 3 sur la Nationale en sortie de village et en direction du Circuit, 2 autres au cœur du village à proximité de l'Esplanade Charles de Gaulle. Aujourd'hui et afin de préserver le patrimoine arboré de la commune, une veille attentive est effectuée quant à l'état sanitaire des arbres qui sont notre décor familial mais qui se révèlent être de graves dangers lorsque le champignon nuisible les dévitalise.

Notre complexe sportif dans une configuration exceptionnelle. Une centaine de stagiaires venu de toute la France pour profiter d'un « master class » avec Mariko Takamizo Shihan, enseignante à l'Aikikai de Tokyo et seule femme 6^{me} dan au monde.



5



6



7



10



11



12



15



16



17



20



21



22



1



2



3



4



8



9



13



14



18



19



23



24

1 : Bravo à Mireille Hébert, présidente du club d'Aïkido.

2 & 3 : Les Inquiets Boulomanes mobilisés avec le Lions'Club et le Kiwanis au profit de l'Association Grégory Lemarchal

4&5 : Quand les voix s'en mêlent, c'est du bonheur à partager. Sous la baguette d' Anaï Nazarian

6 : Quine, carton plein... on a beaucoup joué pour se distraire, gagner et affirmer son soutien aux associations.

7 & 8 : C'est Le Beausset qui a accueilli le départ de la Route Gourmande. Ceux qui se sont levés tôt en ont pris plein les yeux !

9 : Le printemps c'est la saison des vide-greniers. Office du Tourisme, Anciens Combattants, RPB,.... Prochain rendez-vous le 15 Août. Qu'on se le dise !

10, 11 & 12 : La 1^{ère} Fête de Printemps s'est déroulée sur la thématique des Terroirs de Gastronomie. Vins de vigneron, charcuterie artisanale, producteurs, fromages affinés, coquillages pour les grands mini-ferme et tour de poney pour les enfants. Et tout le monde en redemande.

13 : Grande réussite pour la 1^{ère} édition du Salon Azur Emploi qui a réuni selon une formule inédite les demandeurs d'emploi, les personnes en recherche de formation personnelle ou professionnelle, les jeunes en recherche de job d'été, de stage à l'international... 30 entreprises et organismes se sont mobilisés. C'est ça aussi la solidarité. A l'année prochaine

14 : Les uns ont fleuri leurs fenêtres, façades, balcons et jardins pour rendre la vie plus belle et en couleurs, les autres par l'intermédiaire du Service Espaces Verts prennent un soin tout particulier de la commune. Ensemble, ils ont été honorés.

15 : L'esplanade Charles de Gaulle transformée en marché aux fleurs à l'occasion de la Foire aux Plants, herbes aromatiques, arbustes, légumes, « filles de l'air » qui vivent sans eau ni terre,... sans oublier les conseils de taille et greffe par les Jardiniers Potagistes. C'est sûr, cette manifestation va grandir !

16 : Marie-Paule Leroi Goarnisson a Le Beausset et la Provence à cœur. Visites et conférences sont à son actif comme cet hommage à Mistral qui ne demande qu'à se renouveler.

17 : Seule commune de PACA à être jumelée avec le Portugal, Le Beausset a pu apprécier le folklore de Terras de Bouro.

18 : Il n'y a pas d'âge pour faire Carnaval. Même les tout-petits de Matern'land s'y adonnent.

19 : Pour les tout-petits encore, la chasse aux œufs de Pâques a été fructueuse.

20 & 21 : Elias et Gréta Mulet, cyclistes de l'amitié. Ils ont présenté leur périple au cours d'une conférence de presse et c'est devant la Mairie qu'ils ont pris leur départ pour ... 5.000 km à vélo. Retour annoncé mi août.

22 : Wilko pour ses fans, le grand Jonny Wilkinson a été l'invité du Rugby Club du Beausset

23 : Piste de danse géante pour le grand prix de rock de France

24 : Les voix corses de « Barbara Furtuna », et la magie de l'île de Beauté a opéré

Depuis plus d'un an,

pas moins de 10 entreprises se sont implantées au Beausset,

reflet d'un dynamisme économique propre à notre commune.

Faites la chasse aux bonnes affaires au dépôt-vente « l'île aux trésors » ouvert en mai 2014 à l'initiative de Sandrine Walzer. Vous y dénicherez vêtements, chaussures, accessoires pour hommes femmes et enfants !

Dépôt vente « L'île aux trésors »

6, rue Portalis

06 36 55 62 43

Mobilier vintage, bijoux, maroquinerie, objets d'art, parfums, luminaires, se côtoient dans le « concept-store I.D'In ». Cette boutique aux allures avant-gardistes vous séduira par la beauté, l'originalité et la qualité de ses objets en tout genre !

I.D'N

10 rue Portalis

09 82 38 37 87 ou 06 61 12 33 02

Vous les préférez classiques, à la crème, gourmandes, d'été ? La Casa Della Pizza vous offre un large choix de pizzas au feu de bois, à déguster sur place ou à emporter.

La Casa Della Pizza

109 chemin de la fontaine des 5 sous

04 94 62 66 13 ou 06 71 46 04 40

La mode est à portée de mains et de bourse au Beausset, grâce à l'élan de Jennifer Eschbach qui a ouvert son « Mag » en avril dernier. Le Mag by Jen, c'est avant tout le bonheur de se faire plaisir en s'offrant un petit chemisier, une robe, un accessoire tendance !

Le Mag by Jen

Le Marius

Rue Chanoine Beuf

Un cabinet de courtage, assurances, placements et prêts immobiliers a vu le jour au Beausset. Baptisé Assura 92, l'enseigne, déjà implantée sur l'aire toulonnaise, se développe sur notre commune.

Assura 92

cabinet Jacomet

16 rue Portalis

Tel : 04.94.71.79.54

Courriel : cabinetjacomet@orange.fr

Nicolas, le gérant et ses deux associés ont repris le flambeau de l'ancien traiteur pour proposer à tous des fruits et légumes de qualité ainsi que des denrées alimentaires à prix très attractifs.

Épicerie des délices

Rue de la République

Vêtements féminins choisis en Italie et à Paris, sacs à mains, accessoires fantaisie... Vous trouverez sans aucun doute de quoi vous parer à la :

« P'tite boutique »

5 avenue de la Libération

Les Bougainvillées 1

07 82 88 74 93 ou 06 08 78 84 23

Mariage, grossesse, baptême, naissance... Anne Durand, passionnée de photographies, se charge d'immortaliser vos plus beaux souvenirs ! La photographe vous propose un choix de 4 forfaits, pour toutes les bourses.

www.annedurandphotographe.com

annedurandphotographe@gmail.com

06 72 24 91 14

Shoes Glam fait le bonheur des dames ! Cette boutique de chaussures « fashion » propose essentiellement des chaussures mais aussi des vêtements et accessoires dernier-cri. Vous trouverez chaussure à votre pied dans cet établissement moderne et coloré !

Shoes Glam

Rue Gabriel Péri

06 14 42 16 35

Telma Prod, c'est le nom du studio photos d'Olivier Lafon qui a ouvert ses portes en début d'année. Photos scolaires, mariages, baptêmes, flyers, films, agrandissements, photo d'identité... Une palette de prestations vous est proposée !

Telma Prod

5 rue Gambetta

04 98 07 77 97

photo@olivierlafon.fr



Andrée Samat et Marc Lauriol entourée de Pierette Lopez et Georges Ferrero leurs remplaçants.

Nos conseillers départementaux

Finies les élections cantonales ! Ce sont donc des élections départementales qui ont renouvelé les membres de l'Hôtel du Département. Les listes étaient constituées de 2 binômes (candidats et suppléants homme/femme) et c'est la liste conduite par Andrée Samat et Marc Lauriol (titulaires) avec pour remplaçants Pierette Lopez et Georges Ferrero qui a été élue. Bravo à eux.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le Conseil Départemental du Var présidé par Marc Giraud mais d'ores et déjà mentionnons les missions de nos deux conseillers départementaux :

Andrée Samat : vice-présidente du Conseil Départemental, membre de la Commission permanente, ainsi que des commissions : Sport & Jeunesse, Solidarité, Collège, Éducation-formation, Enseignement supérieur et Agriculture. Madame Samat est par ailleurs Administrateur au Conseil du SDIS (Incendie)

Marc Lauriol quant à lui est membre des Commissions Port, Mer & littoral, Tourisme, Finances & Administration générale. Il est également membre de la Commission permanente.

#SuivezNous

facebook.  /lebeaussetofficiel

twitter  @Le_Beausset

et retrouvez toute l'actualité du Beausset !

> Bien vivre la différence

L'association Trait d'Union est implantée au Beausset depuis 14 ans. Elle permet à tous les adultes d'apprendre à lire, écrire, se perfectionner en français et favoriser les échanges culturels.

Ses objectifs pédagogiques et culturels sont un vecteur d'intégration.

21 nationalités sont représentées (Algérie, Allemagne, Angleterre, Arménie, Autriche, Brésil, Cambodge, Colombie Espagne, Finlande, France, Grèce, Indonésie, Italie, Japon, Maroc, Pologne, Philippines, Portugal, Thaïlande, Tunisie).

Conformément à ses statuts, « l'association est indépendante de toute organisation, politique, syndicale ou religieuse ».

La bienveillance, le respect des différences, l'ouverture à l'autre, la solidarité, le partage et les échanges sont ses valeurs qui permettent de créer un lien social.

Les apprenants, hommes et femmes de 18 à 65 ans trouvent un lieu d'accueil, de convivialité et les moyens de sortir de leur isolement.

L'association est composée exclusivement de bénévoles et une quinzaine d'intervenants animent les ateliers à raison de 3 jours par semaine au Beausset et de 2 jours par semaine à Signes.

L'essentiel des activités de Trait d'Union repose sur des ateliers de Français (oral, écrit, grammaire, conjugaison, compréhension), aide pour des examens professionnels, préparation au DILF, DELF, aide pour rédiger un courrier...

Un atelier théâtre a été créé cette année, dans le but de progresser à l'oral, de se sentir plus à l'aise dans la vie quotidienne et de monter un petit spectacle à la fin de l'année. Cet atelier est animé par une intervenante, conseillée par Monsieur Michel Bayard, enseignant en art dramatique, intervenant bénévolement dans l'association.

L'association participe aux forums des associations, à la semaine de la langue française, à la journée de l'alphabétisation.

Elle organise toujours dans un souci d'ouverture des balades familiales à la campagne ou à la mer mais aussi des sorties culturelles.

En fin d'année, une cinquantaine de personnes se réunissent pour un repas interculturel où chacun prépare et partage un plat de son pays ou de sa région d'origine.



Trait d'Union est en lien avec les travailleurs sociaux du Conseil Général, le CCAS, le Pôle Emploi, l'association MLH, le Secours Catholique... Elle est financée par ses adhérents et subventionnée par le conseil général et la Caisse d'Allocations Familiales.

Tout dernièrement, les apprenantes et les responsables de l'association ont été reçues à l'Hôtel de Ville pour en savoir plus sur les règles de la République.

Si vous souhaitez rejoindre Trait d'Union pour donner de votre temps ou pour profiter de l'expertise de ses membres et vous perfectionner à la culture française, contactez Trait d'Union aux jours et heures des ateliers :

Salle polyvalente à l'Espace Mistral
lundi et vendredi de 14 à 16 h, samedi de 10 h à 12 h.
Par téléphone au 04.94.90.45.76 ou par mail
traitdunionlebeausset@orange.fr



> Tribune d'opposition

Une nouvelle embauche à la mairie...

Le Maire a déclaré lors des vœux qu'il ne s'en sortait pas et qu'il lui fallait embaucher un directeur de cabinet.

Le contribuable verse chaque année 125 000 € d'indemnités au Maire et à ses 8 adjoints, dont 45 000 € au Maire et Vice Président de Sud Sainte Baume. G. Ferrero semble découvrir qu'il a été élu pour une véritable charge et un vrai travail.

Le Maire a fait déraiser les frais de fonctionnement 2014 de plus de 600 000 €, il continue dans cette voie.

La Perceptrice avait expliqué le 25/09/2014 que la masse salariale avait atteint un niveau alarmant. Malgré cela, le Maire décide d'embaucher un directeur de cabinet. Ce poste contractuel et temporaire, créé pour raisons personnelles par J-C Richard, n'existe pas dans la liste des postes budgétaires de la mairie.

Après avoir expliqué n'avoir trouvé personne de compétent (nos jeunes diplômés au chômage apprécieront), il s'est rappelé "tout à coup" que son épouse pourrait faire l'affaire. Elle a accepté de se sacrifier car « elle aurait pu gagner plus dans le privé ». Aurions-nous fait un tel recrutement si nous avions été élus ? Non car le personnel municipal recèle des personnes ayant les compétences et le sens du service public ; ce recrutement bien que légal est inopportun.

On ne peut demander au contribuable des efforts sans en faire soi-même.

*Les élus du Beausset Rassemblé
E. Friedler, C. Ride-Valady, F. Gaxet*

Bienvenue aux petits beaussétans

7 novembre	CLÉRET Leandro
17 novembre	GERARD Etienne
17 novembre	GONNET SINGER Mathurin
26 novembre	BEN ATIG Sofiane
30 novembre	DELEUIL Cléo
3 décembre	BEN ABBES Elyline
6 décembre	MILCENT Cassie
6 décembre	VERAGUE Mia
8 décembre	QUAN Léo
9 décembre	NICCOLAI Lorenzo
16 décembre	RIVAT DEBARD Timothée
17 décembre	JANSON Myla
18 décembre	CLABAUT Aénor
24 décembre	PRIN OLIVIERI Louis
26 décembre	HUREL Sasha
27 décembre	JANDOUBI Feryel
3 janvier	MARTIN-GARIN Eloi
5 janvier	BIZZARI Alyssia
17 janvier	FRANÇOIS Lana
18 janvier	DRIDI BANON Melih
20 janvier	MESA Louis
22 janvier	ROUBAH Halima
26 janvier	BUGADA Giulia
30 janvier	GESTER Jersey
1er février	PETIT Gwendoline
2 février	ANSQUER Dénys
2 février	VIUDES Romy
5 février	MASSARI Aaron
5 février	MASSARI Lou
12 février	GROSSRIEDER Inès
17 février	ROSSI Lizzie
18 février	COLIN Ethan
20 février	SANTIAGO Joseph
23 février	BEN ATIGUE Adem
24 février	ALGERI CHIRI Livio
24 février	LACKI Ambre
6 mars	HAMAYA PALENZUELA Shaée
8 mars	BUFFE Hailly
10 mars	GIRAUD Pharell
11 mars	RIDÉ Elouan

12 mars	GIOLPHO Serena
29 mars	LUQUE Maëlys
30 mars	POMMERET Livia
31 mars	REGLIONI Livio
14 avril	SAVOURET Liam
16 avril	NIGOUL Matéo
23 avril	SANCHEZ Lou.

Mariages

29 novembre	KHELIF Chahid & LADOUX Sylvie,
23 février	GIANGRECO Louis & DEBERT Vanessa
4 avril	DAVOLI Bernard & FAVAREL Corinne
25 avril	BEJAOUI Housseem & LADOUX Espérance
25 avril	HARAMBAT Alexis & SALARIS Delphine.

Ils nous ont quittés

5 novembre	JACOMINO Gille
13 novembre	ESPOSITO Louis
10 novembre	CIPRIANI Françoise née MARTELLI
15 novembre	GRIMAUD Nicolas
15 novembre	TROJANI Yvonne née JACQUES
20 novembre	BENDAJ Abdelmalek
23 novembre	VERGON Chantal née GONÇALVES DE BRITO
5 décembre	RICHARD Jacques
8 décembre	HERMITTE Gaston
8 décembre	ALI-AÏCHOUBA Hedj
15 décembre	BRION Jacques
15 décembre	BONREPAUX Mathieu
16 décembre	PERMENTIER Eugène
16 décembre	DEVELTER Yvonne née KEIRSSCHIETER
16 décembre	TOZZELLO Raymonde
17 décembre	ATLAN Andrée née MAILHO
24 décembre	DELMAS Charles
1er janvier	ERRICO Vittorio
2 janvier	ALBERTO Josette née BELIEU
2 janvier	SOLINAS Joséphine née MAGOT
3 janvier	COSTE Jean-Louis
4 janvier	DERUELLE Jean
4 janvier	DÉGERT Odette née PIC
8 janvier	VICTOR Guy

11 janvier	DELOUVRIER Jean-Pierre
11 janvier	VANOLI Walter
13 janvier	GRIMLER Marie-Jeanne née DI PIAZZA
14 janvier	IMBERT Louis
17 janvier	SENSEVY Roger
20 janvier	CALAFORRA ARRUE Carmen née GONZALEZ RUIZ
21 janvier	SINBALDI René
22 janvier	FOUREST Lucienne née BOUSSON
25 janvier	AUBERT Louise née DEROUET
25 janvier	GIRARDIN Pierre
30 janvier	CRISCUOLO Louis
1er février	MAUMARY Juliette née BARTON
3 février	MERLIN Alfred
5 février	BOTELLA Martine née MEYTRE
4 février	FERNANDEZ Lucie née PARDO
8 février	PINO Antonio
11 février	DURANT Jeanne née CHAUVIN
15 février	GRIGNON Michel
17 février	MATHERON Annie née COUTTENIER
19 février	ZAFRILLA Gaëtan
22 février	OUASTANI Lekebira née DRABEN
22 février	LE BAS Germaine née SELLAM
24 février	APRILE Geneviève née FIOL
24 février	PRUDHAM Elisabeth née BABEC
26 février	HUGUET Pierre
5 mars	LAUGIER René
8 mars	PENILLA Liliane née GRISANTI
10 mars	VIALE Jean
12 mars	PHELIPPEAU Solange née CLERIAN
18 mars	MAGANA Raymonde née SOTTON
2 avril	LAURO Marie née LUCAS
2 avril	RIZZO Joseph
5 avril	LOIDON Pierrette née LE CORRE
12 avril	FERRERO Marie-France née THIEBAUD
13 avril	CATEL-BEGHIN André
16 avril	BAUDRY Georgette née DEMANGE
21 avril	LETONNELIER Guy
23 avril	DOUBLET Nadia née CHETOUI
25 avril	BEVILACQUA Piotronila née SAMMUT
25 avril	MASIA Françoise née COLOMBO

CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

	zone A	zone B	zone C
PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	lundi 31 août 2015		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	mardi 1 ^{er} septembre 2015		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 29 février 2016	Fin des cours : samedi 6 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
VACANCES D'ÉTÉ (*)	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

(* Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dérogées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Avril 2015.





Des menaces sur les classes primaires

À l'annonce de la fermeture d'une classe de l'école primaire André Malraux, à l'unisson, parents, enseignants et élus s'opposent à cette fermeture annoncée.

Inscription dans les écoles

Afin de bien préparer la rentrée, et optimiser la répartition dans les écoles, les parents sont invités à inscrire les enfants d'ici au 10 juillet. Les inscriptions à l'école, à la cantine et aux NAP (nouvelles activités pédagogiques) requièrent de l'organisation alors merci d'apporter votre concours au service de la Vie scolaire en ayant un peu d'anticipation.

Pour rappel, les activités périscolaires issues de la réforme du temps scolaire demeurent gratuites et facultatives.

Concernant le restaurant scolaire : du fait maison !

Il est proposé aux parents qui le souhaitent de faire déjeuner leur enfant moyennant une participation de 2,90 € par repas.

Au Beausset, le repas est confectionné avec des produits frais et préparé sur place, dans nos 2 cantines, celle de l'École Pagnol et celle de l'École Malraux qui fournit également l'École Gavot et la

crèche. Tout le monde y est attaché, pour pouvoir offrir un repas équilibré à la mi-journée, soutenir ainsi les efforts de nos enfants et également pour une éducation au goût performante. C'est aussi un moment où la vie en société s'acquiert.

Le numérique est passé par là : l'an dernier nous avons modernisé le système de paiement et vous êtes nombreux à apprécier la facturation par mail et le paiement par virement. Ces modalités sont bien entendu poursuivies pour cette prochaine année scolaire. Toutes les modalités sont prévues dans un règlement que vous aurez à retourner signé à l'appui de l'inscription de votre enfant.

Les menus de la cantine sont affichés à l'école et publiés sur le site internet de la mairie www.ville-lebeausset.fr. Vous pouvez donc savoir à l'avance ce que mangera votre enfant s'il est inscrit à la cantine.



Matern'land

Voilà longtemps que les assistantes maternelles étaient en demande d'un local pour opérer des rencontres et avoir des activités communes. Parfaitement consciente que ces rencontres et activités sont profitables à la sociabilisation des tout-petits, la municipalité a aménagé un local avec jardinet qu'elle a mis à disposition de Madame Buéno, présidente de la structure, chaque matinée de la semaine.



Semaine du Développement Durable

A l'initiative de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume et Laetitia Quilici en charge de ce dossier, les scolaires du Beausset ont pu activement participer à un Forum sur le réchauffement climatique. Ateliers, exposition, projection ont permis aux enfants de se sensibiliser aux enjeux du développement durable.

Ce forum s'inscrivait dans le cadre de la semaine européenne 2015 et la participation des élèves était à l'appréciation des enseignants.



Club « Ados, Bougez-vous »

4 sessions de loisirs sont organisées : du 6 au 10 juillet, du 20 au 24 juillet, du 3 au 7 août et du 17 au 21 août. Réservées aux jeunes entre 12 et 17 ans, elles déclineront des activités aquatiques en échanges avec les communes des Sablettes et Saint-Mandrier, sorties pédestres, aqualand, rando et plage sur l'île des Embiez, initiation au tir sportif, OK Corral, vélorail à Pourcieux, cinéma, ...

Les inscriptions sur dossier complet se font au Complexe sportif (04 94 93 44 66) moyennant une somme de 30 euros par session.

Club Découverte

Il est réservé aux jeunes scolaires entre le CP et le CM2. Il fonctionne à la semaine entre le 13 juillet et le 7 août. Au programme : du paddle, de la rando, une sortie aux Embiez, cinéma, Minotopia, baignades surveillées, aquascope, ... Inscription au Pôle Enfance et Vie Scolaire moyennant une participation de 30 euros par semaine, les inscriptions sont limitées à 2 sessions par enfant. Tél. : 04 94 05 16 12

École de Natation

Réservée aux 6-12 ans, elle se tient chaque semaine selon le calendrier suivant :

Juillet

du 6 au 10
du 13 au 17
du 20 au 24
du 27 au 31

Août

du 3 au 7
du 10 au 14
du 17 au 21

La participation financière est de 15 euros par semaine.

Les départs à 8h30 et retour à 12h30 se font au Complexe sportif. Inscriptions au Complexe sportif Tél. : 04 94 93 44 66

Festivités été 2015

Événements récurrents en juillet et août :

VISITES GUIDÉES

Mardi à 9h30
Le Beausset-Bas
Mercredi de 15h30 à 16h30
La chapelle Notre-Dame du Beausset-Vieux
Jeudi de 10h00 à 11h30
portes anciennes et traditions provençales

APÉRITIFS MUSICAUX

LE DIMANCHE À 11H, PLACE JEAN JAURÈS
Le 12/07 : Concert de musique irlandaise
Le 19/07 : Concert de musique brésilienne
Le 26/07 : concert de l'Avenir musical
Le 02/08 : Concert de Cowdry
Le 09/08 : Concert de musique écossaise
Le 16/08 : Concert de musique Salsa / Latino
Le 23/08 : Concert de Pop Academy



JUILLET

Samedi 4 et dimanche 5 juillet
Saint-Éloi au cœur du village

Du 2 juillet au 31 août : Exposition
sur les puits, fontaines et lavoirs d'antan au Beausset à la Maison du Tourisme

Samedi 11 juillet : Soirée salsa / latino
à 22h, place Jean Jaurès

Du 11 au 14 juillet : Fête foraine
esplanade Charles de Gaulle
auto-tamponneuses, manèges, friandises, ...

Dimanche 12 juillet :
concert tribute to Johnny Hallyday
À 21h30, place Jean Jaurès

Lundi 13 juillet : bal populaire avec orchestre
À 21h30, place Jean Jaurès

Mardi 14 juillet
À 18h45, places du Beausset, **cérémonie du 14 juillet**
À 21h, **retraite aux flambeaux** dans le village
À 21h30, **concert « Le temps des copains »**



Jeudi 16 juillet : Concert lyrique LA NOTTE DELL' OPERA

À 21h00, chapelle du Beausset-Vieux
interprété par le Tenor Éric VENEZIA et la Soprano Céline LEBOT accompagnés de
JANOS ACS, Maestro de Luciano PAVAROTTI et "3 ténors"

Vendredi 17 juillet

À 21h15, Jazz à Souviou

Jeudi 23 juillet

À 20h30 Place Jean Jaurès
Soirée cabaret « Karl & Valentine » par l'Association Art Beausset Compagnie

Vendredi 24 juillet

À 21h - Place Jean Jaurès
Soirée musicale « Les Petits Bonheurs de Mitzy » l'ABC Théâtre

AOÛT

Mardi 4 août : Sun Tour Var Matin

esplanade Charles de Gaulle
Didier Gustin et les siens

Vendredi 7 août : Jazz à Souviou

À 21h15

Samedi 8 août : Concert de Reggae / Rock

À 20h30, jardin des Goubelets

Mardi 11 août : Concert de rap

À 20h30, jardin des Goubelets

Samedi 15 août : Traditionnel vide-greniers de l'Assomption

centre-village

Jeudi 20 août : Libération du Beausset

Commémoration et devoir de mémoire en rappel des actions du chasseur Simoni
célébrée par le Souvenir français. Dépôt de gerbe à la stèle Simoni au jardin des
Goubelets à 17h30.

À 21h30, retraite aux flambeaux et jazz déambulatoire New Street band

À 22h, feu d'artifice au stade de rugby Henri Rippert

Dès 22h30, bal populaire sur la place Jean Jaurès

Samedi 22 : Marché de potiers

esplanade Charles de Gaulle

Samedi 29 août : Exposition de voitures et motos anciennes de prestige

esplanade Charles de Gaulle.

Concours d'élégance, parade, tombola et repas festif.

SEPTEMBRE

Samedi 12 septembre : Fête des associations

places du village





Ville du Beausset

Art
Social
Sport
Oisirs
Culture
musique
patrimoine
Théâtre
famille
solidarité
enseignement
Santé

FÊTE DES ASSOCIATIONS

DU 12 SAMEDI SEPTEMBRE

de 9h à 17h
Places du village

Venez rencontrer

les associations beaussétanes

Renseignements au Pôle Saint Exupéry : 04 94 02 39 23
et au service des Sports : 04 94 93 44 66



Rencontres, démonstrations au cœur du village